

Cahier des charges Prestataire

Programme d'accompagnement
Préparation certification de sécurité et/ou conformité
normes/règlements/directives cyber

Soutenu par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Contexte :

La certification de sécurité pour les produits, solutions et logiciels consiste à évaluer un produit selon des normes de cybersécurité spécifiques. Ce processus est aujourd'hui crucial pour garantir la protection des données et des systèmes face à une recrudescence des cybermenaces. La certification de sécurité participe également à l'accompagnement des entreprises à la recherche de solutions numériques sécurisées pour leurs usages stratégiques et sensibles. Elle permet enfin d'harmoniser les niveaux de sécurité des solutions et de participer à la création d'un système numérique de confiance.

Dans cet objectif de numérique de confiance, le règlement CRA, qui s'appliquera à la grande majorité des produits et logiciels sur le marché européen, vise à établir un cadre permettant de renforcer la sécurité de tout produit contenant un élément logiciel en Europe. D'autres règlements ou directives poursuivent le même but mais à l'échelle des organisations et pour des typologies d'entreprises spécifiques tels que NIS2 ou pour des secteurs d'activité précis comme DORA par exemple.

Avec le soutien financier de la Région Sud, AKTANTIS souhaite accompagner les entreprises membres qui souhaitent soit aller vers une certification de produit ou vers la recherche de conformité normative/réglementaire de cybersécurité.

Ce programme comportera deux volets :

- des actions de sensibilisation qui seront réalisées en 2025 et 2026 au travers de webinars ;
- la mise en place d'un programme d'accompagnement individuel, dédié aux TPE/PME qui souhaitent s'engager vers une certification de sécurité produit ou une certification ISO ou vers une mise en conformité de cybersécurité (CRA, RED, NIS2 ...).

AKTANTIS

> Place Paul Borde - 13790 Rousset

> Business Pôle Allée Pierre Ziller - 06560 Valbonne Sophia Antipolis

SIREN 488 564 857 - TVA FR 42 488 564 857



Périmètre et objectif :

Le programme que nous souhaitons réaliser est destiné aux dirigeants d'entreprises et direction R&D, direction innovation et technique :

- adhérentes d'AKTANTIS ;
- toute entreprise TPE/PME, concevant des produits ou solutions numériques/photoniques.

Nous souhaitons accompagner 6 TPE/PME et sensibiliser 50 entreprises.

Cadre et durée préétablie d'intervention :

Le programme a été dimensionné avec les services de la région et devra couvrir les sujets suivants en fonction des besoins des entreprises :

- Des sessions de sensibilisation afin d'informer et présenter les enjeux de la certification ;
- Un rappel des cadres réglementaires français et européens et des schémas de certification ;
- Une analyse/audit des produits/solutions existantes de l'entreprise et de leur niveau de sécurité au regard des bonnes pratiques et des réglementations et notamment le Cyber Security Act ;
- Un accompagnement conseil pour identifier la cible sécuritaire ou la mise en conformité à atteindre et les moyens à mettre en œuvre ;
- Conseil et définition du plan d'actions pour les différentes phases de préparation ou de mise en conformité ;
- La montée en compétences des équipes et le suivi de la réalisation du projet.

Les sessions de sensibilisation sont au nombre de 4 (2 par an) d'un format Webinaire collectif sur une durée de 1h00 à 2h00.

La durée de l'accompagnement individuel est fixée à 10 jours (maximum) en présentiel et non présentiel, rapport d'accompagnement compris.

Profil de candidat attendu :

Le prestataire devra être une société experte reconnue et avec des compétences fortes dans le domaine du conseil de cybersécurité, de certification sécuritaire. Il devra soit être lui-même dirigeant de sa propre structure d'accompagnement ou faire partie d'un cabinet ou entreprise reconnue dans ce domaine.

AKTANTIS

> Place Paul Borde - 13790 Rousset

> Business Pôle Allée Pierre Ziller - 06560 Valbonne Sophia Antipolis

SIREN 488 564 857 - TVA FR 42 488 564 857



Contenu de la réponse attendue :

Pour les sessions collectives de sensibilisation, le prestataire devra proposer un agenda et les grandes lignes du contenu pour chaque webinar. Il devra mobiliser les ressources expertes nécessaires pour réaliser le webinar.

Pour les accompagnements individuels, le prestataire devra proposer une méthodologie et une trame d'audit individuel personnalisé adapté pour une TPE ou PME du numérique ou de la photonique/imagerie.

Cette méthodologie devra être éprouvée auprès de références de petites entreprises du numérique/photonique. La méthodologie devra prioritairement se baser sur des méthodes reconnues par l'ANSSI et en ligne avec les réglementations françaises/européennes.

De plus, le candidat proposera un livrable de synthèse d'audit et d'accompagnement permettant une compréhension facile et aisée par l'entreprise.

Le dossier remis devra préciser au minimum :

- Une proposition d'agenda et grandes lignes du contenu de la session de sensibilisation
- La/les méthodologies proposées, trame d'audit et autres livrables
- La trame du rapport synthétique
- Les supports utilisés pour mener la mission
- Les CV du ou des intervenants
- La confirmation de la disponibilité d'intervention à partir du mois de mai 2025
- Les références clients dans les domaines de l'accompagnement Cyber pour des entreprises du numérique ou photonique
- Le coût global de l'offre et le détail du coût :
 - o par entreprise accompagnée pour la partie individuelle, frais de déplacement inclus en région le cas échéant
 - o pour une session de sensibilisation (webinar 2h) collective préparation incluse

Information complémentaire sur le programme :

Si possible, les accompagnements individuels seront réalisés en partie en présentiel dans les locaux de l'entreprise et en non présentiel pour la réalisation des livrables.

AKTANTIS

> Place Paul Borde - 13790 Rousset

> Business Pôle Allée Pierre Ziller - 06560 Valbonne Sophia Antipolis

SIREN 488 564 857 - TVA FR 42 488 564 857



Processus et critères d'évaluation des dossiers

Les réponses sont attendues pour le 30 avril 2025 au plus tard par email adressé à stephanie.schohn@aktantis.com

Le processus d'évaluation sera le suivant :

- 1ère évaluation sur dossier de candidature pour une présélection de 4 à 5 prestataires ;
- Audition des partenaires présélectionnés en visioconférence sous forme d'interview de 30-45mn dans le courant du mois de mai/juin 2025 ;
- Sélection de 2 à 3 prestataires pour contractualisation au plus tard le 15 juin 2025.

La présélection, l'audition et la sélection finale seront réalisés par AKTANTIS et la région Sud.

Cette évaluation sera basée sur l'étude des critères suivants :

- ✓ La qualité technique de la réponse proposée
- ✓ L'expertise sur les méthodologies proposées
- ✓ La connaissance et l'expertise sur les métiers du numérique et/ou photonique
- ✓ L'expérience de ce type de mission auprès de petites entreprises
- ✓ Le nombre et la qualité des références clients
- ✓ Le prix et conditions proposés
- ✓ La certification PASSI est un vrai plus

AKTANTIS

> Place Paul Borde - 13790 Rousset

> Business Pôle Allée Pierre Ziller - 06560 Valbonne Sophia Antipolis

SIREN 488 564 857 - TVA FR 42 488 564 857

